

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Liste des délibérations examinées au cours de la séance du
Jeudi 30 Mars 2023



Numéro de la délibération	Titre de la délibération		Résultat du vote
D2023-3-2-1	Les comptes administratifs – Année 2022	Le Conseil communautaire a été invité à arrêter et approuver les Comptes Administratifs 2022 présentés.	<p>a) Budget Principal Adopté à l'unanimité 1 abstention</p> <p>b) Budget annexe TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) Adopté à l'unanimité 1 abstention</p> <p>c) Budget annexe REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) Adopté à l'unanimité 1 abstention</p> <p>d) Budget annexe "Production Eau" Adopté à l'unanimité</p> <p>e) Budget annexe "Les Ateliers Relais" Adopté à l'unanimité</p> <p>f) Budget annexe "ZAM" Adopté à l'unanimité</p> <p>g) Budget annexe "Zone Industrielle la Papillonnière" Adopté à l'unanimité</p>

			<p>h) Budget annexe "PIPA II" Adopté à l'unanimité</p> <p>i) Budget annexe « La Douitée » Adopté à l'unanimité</p> <p>j) Budget annexe "Les Neuvillières" Adopté à l'unanimité</p> <p>k) Budget annexe « Autres ZAE (Zones d'Activités Economiques) » Adopté à l'unanimité</p> <p>l) Budget annexe "Vente de terrains" Adopté à l'unanimité 1 abstention</p>
D2023-3-2-2	Bilan des acquisitions et des cessions – Année 2022	Le Conseil communautaire a été invité à prendre acte de la présentation du bilan des acquisitions et cessions 2022 par un vote	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-3	Les comptes de gestion du Trésorier – Année 2022	Le Conseil communautaire a été invité à ratifier les comptes de gestion et autoriser Monsieur le Président à apposer sa signature sur les documents comptables présentés	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-4	Affectation des résultats	Le Conseil communautaire a été invité à adopter les affectations des résultats telles que présentées.	<p>a) Budget Principal Adopté à l'unanimité</p> <p>b) Budget annexe REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) Adopté à l'unanimité</p> <p>c) Budget annexe TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) Adopté à l'unanimité</p> <p>d) Budget annexe "Production Eau" Adopté à l'unanimité</p> <p>e) Budget annexe "Les Ateliers Relais" Adopté à l'unanimité</p>

D2023-3-2-5	Approbation du Budget Général et des Budgets Annexes – Exercice 2023	Le Conseil communautaire a été invité à voter les Budgets pour l'exercice 2023.	<ul style="list-style-type: none"> a) Budget Principal Adopté à l'unanimité b) Budget annexe TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) Adopté à l'unanimité c) Budget annexe REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) Adopté à l'unanimité 1 vote contre 7 abstentions d) Budget annexe "Les Neuvillières" Adopté à l'unanimité e) Budget annexe « La Douitée » Adopté à l'unanimité f) Budget annexe "PIPA II" Adopté à l'unanimité g) Budget annexe "Zone Industrielle la Papillonnière" Adopté à l'unanimité h) Budget annexe "ZAM" Adopté à l'unanimité i) Budget annexe "Vente de terrains" Adopté à l'unanimité j) Budget annexe « Autres ZAE (Zones d'Activités Economiques) » Adopté à l'unanimité k) Budget annexe "Les Ateliers Relais" Adopté à l'unanimité l) Budget annexe « Production d'Eau » Adopté à l'unanimité
-------------	--	---	---

D2023-3-2-6a	Opérations de programmes : Révision de l'autorisation de programme sur l'opération 100 : Construction d'une déchèterie – Bâtiment de Réemploi	Le Conseil communautaire a été invité à : - valider la révision de l'autorisation de programme de l'opération 100 telle que présentée - autoriser M. le Président à solliciter toutes subventions et aides auprès des partenaires institutionnels et financiers que sont : l'Etat, le Département du Calvados, la Région Normandie, et tout autre partenaire restant à identifier.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-6b	Opérations de programmes : Autorisation de programme sur l'opération 200 : Opération foncière pour le siège communautaire	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser: - M. le Président, ou son représentant, à engager les dépenses de l'opération présentée à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes. Il est précisé que les paiements pour l'exercice 2023 sont inscrits au budget principal 2023 - autoriser M. le Président à solliciter toutes subventions et aides auprès des partenaires institutionnels et financiers que sont : l'Etat, le Département du Calvados, la Région Normandie, et tout autre partenaire restant à identifier.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-7a	Fiscalité - Vote des taux 2023 – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	Le Conseil communautaire a été invité à valider les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2023 présentés.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-7b	Fiscalité - Vote des taux 2023 – Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	Le Conseil communautaire a été invité à valider le taux de CFE à hauteur de 21,83 % (7 ^{ème} année de lissage du taux)	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-7c	Fiscalité - Vote des taux 2023 – Fiscalité additionnelle	Le Conseil communautaire a été invité à reconduire les taux de la fiscalité additionnelle votés en 2022 pour l'année 2023, soit : - Taxe sur le Foncier Bâti : 0,85 % - Taxe sur le Foncier non Bâti : 0,84 % - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 0 %	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-7d	Fiscalité – Produit attendu de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) – Exercice 2023	Le Conseil communautaire a été invité à voter le produit attendu pour la taxe GEMAPI à 160 000 euros pour l'année 2023.	Adopté à l'unanimité

D2023-3-2-8a	Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie – Versement de subvention – Exercice 2023	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser le versement de la subvention 2023 à l'Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie hauteur de 215 851,50 €, conformément aux modalités prévues dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2022-2024.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-8b	Solidarité Paysans Basse-Normandie – Demande de subvention – Exercice 2023	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser le versement, au titre de la compétence développement économique, d'une subvention d'un montant de 400 € à l'association Solidarité Paysans Basse-Normandie pour l'année 2023, étant précisé que le crédit correspondant sera inscrit au Budget Principal 2023.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-8c	Mission Locale du Bocage au Bessin – Demande de subvention – Exercice 2023	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser : - le versement, pour l'exercice 2023, d'une subvention à hauteur de 72 000 € à la Mission Locale du Bocage au Bessin. - Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec la Mission Locale du Bocage au Bessin, ainsi que tout document s'y rapportant.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-8d	Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) – Point d'Accès au Droit – Demande de subvention – Exercice 2023	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser le versement d'une subvention au Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) pour le Point d'Accès au Droit à hauteur de 5 039 € pour l'année 2023.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-8e	Association Mobyliis – Demande de subvention – Exercice 2023	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser le versement d'une subvention à hauteur de 6 000 € à l'association Mobyliis dans le cadre du co-financement d'une partie du projet de développement d'une maison du vélo.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-9	Budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) : Modification des durées d'amortissement	Le Conseil communautaire a été invité à valider la mise en place des durées d'amortissements présentées pour les biens de l'Intercom de la Vire au Noireau	Adopté à l'unanimité

D2023-3-2-10	Avance de trésorerie du Budget Principal vers le Budget Annexe de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)	Le Conseil communautaire a été invité à décider que le budget principal verse une avance de Trésorerie de 1 500 000 € au budget REOM, laquelle sera remboursée au budget principal au plus tard le 31 mars 2024 (compter au plus 12 mois après la date de délibération).	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-11	Demandes de subvention au titre du Fonds Vert pour les dossiers communautaires	Le Conseil communautaire a été invité à habilitier Monsieur le Président, ou son représentant, à faire toute diligence pour solliciter l'obtention de toutes subventions, et notamment celle du Fonds Vert, permettant de réduire la charge financière du portage des opérations présentées et, le cas échéant, à signer les documents, attestations et conventions s'y rapportant.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-12	Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité	Le Conseil communautaire a été invité à : - décider de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire ; - donner son accord pour que l'Intercom de la Vire au Noireau accède aux services IXActes proposés par la société SRCI pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire ; - autoriser à cet effet M. le Président, ou son représentant à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire avec la préfecture du Calvados, représentant l'État.	Adopté à l'unanimité

D2023-3-2-13	Modification du tableau des emplois par évolution et créations de postes	<p>Le Conseil communautaire a été invité à délibérer sur l'évolution et sur les créations d'emplois présentées et ainsi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décider de créer les emplois à temps complet : <ul style="list-style-type: none"> • de directeur du pôle environnement, énergie et mobilité sur le grade d'attaché ou d'ingénieur ; • de chargé de mission Projet Alimentaire Territorial et filière agricole sur le grade de technicien ou rédacteur ou attaché ; • d'agent polyvalent facturation et usagers du service REOMI sur le grade adjoint administratif ou rédacteur. - adopter les propositions et de créer les emplois et effectifs du tableau des emplois et des effectifs selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail et d'ouvrir les recrutements à des contractuels au titre de l'article L 332-8 du code général de la fonction publique pour les emplois spécifiés dans ce tableau. - autoriser l'engagement des emplois et effectifs du tableau des emplois et des effectifs selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail <p>Etant précisé que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget</p>	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-14	Prise en charge de la cotisation 2023-2024 à l'ordre des architectes d'un agent public par l'Intercom de la Vire au Noireau	Le Conseil communautaire a été invité à valider la prise en charge de la cotisation relative à l'inscription d'un agent à l'Ordre des Architectes.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-15	Comité syndical du SEROC : Représentation de l'Intercom de la Vire au Noireau – Désignation d'un représentant titulaire	Le Conseil communautaire a été invité à procéder à la désignation du remplaçant de M. Gaëtan LEFEVRE appelé à siéger en qualité de membre titulaire au comité syndical du SEROC.	M. Jacques FAUTRARD (élu de la commune de Campagnolles) a été désigné par le Conseil Communautaire pour siéger au sein du Comité syndical du SEROC et y représenter l'Intercom de la Vire au Noireau en qualité de membre titulaire

D2023-3-2-16	SDEC Energie : Désignation d'un représentant de l'Intercom de la Vire au Noireau à la Commission Consultative pour la Transition Energétique	Le Conseil communautaire a été invité à procéder à la désignation du remplaçant de Mme Valérie DESQUESNE appelé à siéger au sein la Commission Consultative pour la Transition Energétique du SDEC Energie	M. Gilles MALOISEL (élu de la commune de Vire Normandie) a été désigné par le Conseil Communautaire pour siéger au sein de la Commission Consultative pour la Transition Energétique du SDEC Energie et y représenter l'Intercom de la Vire au Noireau
D2023-3-2-17	Modification de la composition de la commission thématique « déchets ménagers » - Désignation d'un représentant du pôle de proximité de Saint-Sever	Le Conseil communautaire a été invité à procéder à la désignation du remplaçant de Mme Gaëtan LEFEVRE appelé à siéger au sein la commission thématique « déchets ménagers » de l'Intercom de la Vire au Noireau.	M. Jacques FAUTRARD (élu de la commune de Campagnolles) a été désigné par le Conseil Communautaire pour siéger au sein de la commission « déchets ménagers » de l'Intercom de la Vire au Noireau
D2023-3-2-18	Modification de la composition de la commission thématique « Petit et Grand Cycles de l'Eau » – Désignation d'un représentant du pôle de proximité de Saint-Sever et d'un représentant de la commune de Valdallière	Le Conseil communautaire a été invité à procéder à la désignation des remplaçants de M. Christian MARIETTE et de M. Benoît BACHELOT appelés à siéger au sein la commission thématique « Petit et Grand Cycles de l'Eau » de l'Intercom de la Vire au Noireau.	M. Jean-Pierre MURIER (élu de la commune de Pont-Bellanger) et M. Mickaël GUETTIER (élu de la commune de Valdallière) ont été désignés par le Conseil Communautaire pour siéger au sein de la commission « Petit et Grand Cycles de l'Eau » de l'Intercom de la Vire au Noireau
D2023-3-2-19	Demande de subvention à la Région Normandie – FEDER 2023-2024 – Travaux de restauration de la trame verte et bleue – Programmes « Gestion des Milieux Aquatiques »	Le Conseil communautaire a été invité à : - approuver le contenu de cette demande d'aide ainsi que le plan de financement correspondant, - autoriser Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès de la Région Normandie, autorité de gestion des fonds FEDER/FSE, pour la réalisation de ce programme d'actions, et à signer tous les documents y afférents.	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-20	Mise en place des périmètres de protection pour le forage F2 des Forges et l'institution des servitudes afférentes sur les communes de Condé-en-Normandie (14) et Caligny (61)	Le Conseil communautaire a été invité à émettre un avis concernant le dossier de demande d'autorisation sollicitée par le SIAEP Clécy-Druance	Le conseil communautaire n'a émis d'observation sur le dossier de demande d'autorisation sollicitée par le SIAEP Clécy-Druance

D2023-3-2-21	Commune de Vire Normandie – Parc d'activités économiques la Papillonnière : cession d'un ensemble foncier au profit de la SAS Districo	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décider l'aliénation de l'ensemble foncier référencé au sein du Parc d'Activités Economiques La Papillonnière, commune de Vire Normandie, au profit de la SAS DISTRICO, ou de toute autre société ou établissement de crédit se substituant à elle pour la réalisation du même projet, aux conditions mentionnées. - autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente auprès de l'Office Notarial Virois avec la participation de la SCP GUILBERT et ROUSSEAU, notaires associés, ainsi que tout document relatif à cette aliénation et, notamment, l'acte authentique constatant le transfert de propriété des immeubles communaux concernés par cette transaction, du patrimoine communal vers celui de la communauté de commune Intercom de la Vire au Noireau. 	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-22	Plateforme COMM'UNE OPPORTUNITE labellisée « Petites villes demain » « Mise en relation Porteur de projets »	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approuver l'adhésion de l'Intercom de la Vire au Noireau Plateforme COMM'UNE OPPORTUNITE labellisée « Petites villes demain » « Mise en relation Porteur de projets ». <p><i>Etant précisé que le financement du reste à charge, à hauteur de 3 200 €, sera pris en charge par les communes identifiées « Petites Villes de Demain », soit 800 € pour chacune des communes concernées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette opération. 	Adopté à l'unanimité

D2023-3-2-23	Plateforme Ma Ville Mon Shopping (MVMS) : Convention entre l'Intercom de la Vire au Noireau et les communes partenaires	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat à intervenir entre la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau et les communes de Campagnolles, Condén-Normandie, Landelles- et-Coupigny, Noues-de-Sienne, Saint-Denis-de-Méré, Souleuvre en Bocage, Terres-de-Druance, Valdallière, Vire Normandie relative à l'opération « Place de marché territoriale : Déploiement d'une plate-forme locale de vente ligne et accompagnement de ses utilisateurs commerçants et artisans ». - approuver la répartition du budget accompagnement et communication pour cette dernière année 2023 tel que présenté. 	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-24	Pôle rural de Noues de Sienne – Aménagement des Ateliers de la Graniterie : lancement d'une nouvelle consultation des entreprises	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approuver le lancement de la nouvelle consultation et les critères d'évaluation du marché d'aménagement des ateliers de la Graniterie, - autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lancer la consultation puis signer les documents du marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant, ✓ Signer l'autorisation d'urbanisme liée au reconditionnement des 2 ateliers, - Autoriser le Président à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toute subvention permettant de réduire la charge financière du portage de ce projet et, le cas échéant, à signer les conventions ou tout document s'y rapportant. 	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-25	Entretien des circuits de qualité : Demande de subvention au Conseil Départemental du Calvados pour l'année 2023	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approuver la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados, - habilitier M. le Président ou son représentant à signer tous documents y afférents. 	Adopté à l'unanimité

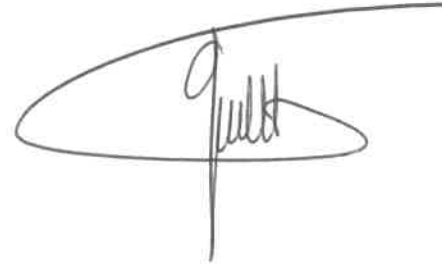
D2023-3-2-26	Protocole « Habiter Mieux » (pôle de proximité de Saint-Sever) – Versement de subventions	<p>Le Conseil communautaire a été invité à autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le versement des subventions présentées, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur, pour un montant total de 1 750 €, - l'inscription de la dépense d'un montant total de 1 750 € au compte n°20422 	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-27	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du pôle de proximité de Condé – Versement de subventions	<p>Le Conseil communautaire a été invité à autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le versement de la subvention présentée, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH, pour un montant total de 1 000 €, - l'inscription de la dépense d'un montant total de 1 000 € au compte n°20422 	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-28	Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Classique et Renouvellement Urbain 2020-2025 (Commune de Vire Normandie) – Versement de subventions	<p>Le Conseil communautaire a été invité à autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le versement de la subvention présentée, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH, pour un montant total de 426 €, - l'inscription de la dépense d'un montant total de 426 € au compte n°20422. 	Adopté à l'unanimité
D2023-3-2-29	Avenant n°1 aux conventions d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : OPAH classique et OPAH Renouvellement Urbain (Commune de Vire Normandie)	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approuver les deux projets d'avenant n°1 pour les conventions d'OPAH Classique et d'OPAH RU tels que présentés ; - autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer les deux avenants aux conventions d'OPAH classique et d'OPAH RU une fois l'accord de la CLAH (Commission Locale pour l'Amélioration de l'Habitat) obtenu, ainsi que tous documents s'y référant ; - solliciter pour toute la durée des conventions les subventions auprès de l'ANAH - solliciter pour toute la durée des conventions, d'autres sources de subventions (Banque des territoires notamment). 	Adopté à l'unanimité

Vire Normandie
Le 5 avril 2023

Signature du Président de l'Intercom de la Vire au Noireau
M. Marc ANDREU SABATER



Signature du Secrétaire de Séance
M. Corentin GOETHALS



Mise en ligne sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau, rubrique « actes administratifs », le : **6 AVR. 2023**